

LA PAGE

MUNICIPALES



SEMAINE DE RELÂCHE

Encore cette année, 3 activités étaient offertes aux jeunes et leurs parents durant la semaine de relâche. Les plus jeunes ont adoré la sortie à l'école de Cirque de Verdun le mardi 6 mars. Les participant(e)s ont été choyés par la belle température et cela a permis à tous de profiter du grand air au Mont de Ski La Réserve de Saint-Donat le mercredi 7 mars, aux glissades sur tubes de Saint-Sauveur le vendredi 9 mars. Merci aux services de loisirs des municipalités de Sainte-Mélanie, Saint-Ambroise-de-Kildare et de Lourdes-de-Joliette avec qui nous avons participé.

À retenir

Samedi 21 avril : Ouverture de l'Éco centre (matériaux secs)

Mercredi 25 avril : 2^{ième} versement de taxe municipale

Conseil municipal



Maire

M. Gaétan Morin

Administration, sécurité publique et de par sa fonction est membre de tous les comités.

Conseiller - Poste 1



M. Réal Payette

Administration, réseau routier, comité de liaison des Associations des lacs municipaux, loisirs et culture

Conseiller - Poste 2



M. Gilles Arbour

Maire suppléant, Aqueduc, administration et finances, âge d'or, comité consultatif d'urbanisme, comité de liaison des associations de lacs municipaux, responsable de La Page municipale

Conseillère - Poste 3



Mme. Angèle Roy

Loisirs et culture, environnement, jeunesse, comité de liaison des associations des lacs, R.E.G.I.M., comité de la ruralité

Conseiller - Poste 4



Mme. Danielle Morin

Inspecteur canin, HLM, bibliothèque, règlement sur les nuisances et loisirs

Conseiller - Poste 5



M. Serge Forest

Comité consultatif d'urbanisme, terrains et bâtiments, aqueduc, Comité de liaison des associations de lacs

Conseiller - Poste 6



M. Noël Lefebvre

Sécurité publique, comité ruralité, terrains et bâtiments, réseau routier, comité consultatif d'urbanisme, patrimoine et jumelage

Bureau municipal

500, rue Principale
Ste-Marcelline (Québec) J0K 2Y0
(Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, fermé le midi)

Réception/Taxation /Loisirs: ...450 883-2241
poste 7500
info@ste-marcelline.com

Festival des Artisans/Culture...450 883-2241
poste 7562
alavoie@ste-marcelline.com

Comptabilité : 450 883-2241 poste 7510
administration@ste-marcelline.com

Direction, Gestion, Plaintes, Voirie, Aqueduc : 450 883-2241 Poste 7505
chaulard@ste-marcelline.com

Urbanisme, Permis, Environnement et nuisances : 450 883-2241 poste 7530

Urgence municipale : 450 758-7544
Bureau de poste : 450 883-2462
Bibliothèque : 450 883-2241 poste 7560
(Mardi de 13 h 30 à 15 h et Mercredi de 19 h à 20 h)
Chalet des loisirs :.. 450 883-2241 poste 7561
Salle communautaire
(Cuisine) : 450 883-2241 poste 7563
Permis de brûlage : 450 834-2580 poste 7140
St-Vincent-de-Paul :450 759-0672
Maison des jeunes : 450 883-6076
Urgence, Pompiers, Ambulance,
Police (S.Q) : 911
Ordures, Recyclage :450 883-3789
Contrôle animaux : 450 756-4791
Services de dépannage :450 883-8890
Régie régionale de la santé et des
Services sociaux : 1 866 APPELLE
Transport adapté :450 834-5441
Gai écoute:.....1 888 505-1010
www.gaiecouste.org

Communautaire

LES MOTS DE LA MDJ

Horaire d'ouverture aux jeunes
Mercredi
de 18h à 21h
Vendredi et samedi
de 18h à 22h

JOYEUX PRINTEMPS !

CLUB PETIT MOULIN

Mercredi 11 avril : Dîner à la Cabane à Sucre
Alcide Parent

Mardi 17 avril au Chalet des Loisirs à 13 h 30
« Aïnés Avisés », Présentation vidéo par un
policier pour éviter l'abus et la fraude chez
les personnes âgées.

Mardi le 1^{er} mai à 15 h, à la salle
Communautaire, Assemblée générale
annuelle suivie d'un souper buffet.
Réservation requise.

Pour information et réservation, Suzanne
Labrecque, présidente au 450-883-1118

QUILLES

Le 5 mai 2012 il y aura une soirée de quilles aux
profits des enfants d'Haïti en remplacement
du repas de la faim (diner au spaghetti) !
Où : quilles Baby à Joliette, 53 rue Baby
Prix du billet: \$12.00 et \$2.00 les chaussures
pour les personnes qui n'en ont pas, vous le
payez à l'entrée.
Vous pouvez vous procurez des billets au
450-883-8302 Marie Arbour.

TOUS LES PROFITS iront pour le parrainage
d'enfants en Haïti, avec \$300 par année,
l'enfant peut fréquenter l'école et bénéficier
d'un repas par jour

OUVERTURE DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS : SAMEDI LE 21 AVRIL

En raison de la température clémente des
dernières semaines et de la fonte rapide des
neiges, exceptionnellement, le dépôt ouvrira
ses portes le samedi 21 avril prochain 8h00
à midi. Encore cette année, ce service est
gratuit pour les résidents.



OUVERTURE DU DÉPÔT DES RDD : SAMEDI LE 5 MAI

Le samedi 5 mai, sera le jour de l'ouverture
de notre dépôt de Résidus Domestiques
Dangereux pour la saison 2012 de 9 h à 14 h.
Par la même occasion, le dépôt de matériaux
secs sera ouvert.

Veuillez nous présenter une preuve de
résidence lors de votre visite à l'Éco centre.
Aucun résidu commercial n'est accepté

L'horaire estival des collectes sera publié
dans la prochaine édition de La Page et
prochainement sur le site internet de la
Municipalité. Vous trouverez également la
liste des matériaux et produits acceptés à
l'adresse www.ste-marcelline.com

L'Éco centre est situé au 391 Rang Pied de la
Montagne

Communautaire

NOUVEAUTÉ

Veillez prendre note que les 19 & 20 mai
2012

Il y aura un SUPER VIDE GRENIER
Au profit de la MAISON DES JEUNES.

Vous avez des choses qui ne vous servent
plus et vous pensez qu'elles peuvent servir à
d'autres, venez les vendre.

Vous demeurez dans une rue ou un rang où il
n'y a pas beaucoup de circulation, j'ai la

solution pour vous.

Nous avons des tables à louer derrière la
salle municipale, à l'extérieur.

Le coût d'une location de table est de 10\$ par
jour pour une table de 8 pi .

1^{er} arrivé, 1^{er} servi

Pour renseignements et réservation
d'emplacement :

Micheline Beauchamp, 450 883-2422

LE SERVICE D'ÉVALUATION DE LA MRC DE MATAWINIE SE PRÉPARE DÉJÀ POUR LE PROCHAIN RÔLE D'ÉVALUATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE

En vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, la MRC de Matawinie est dans l'obligation de visiter les propriétés afin de s'assurer de l'exactitude des données qui servent à actualiser le rôle d'évaluation foncière prévu pour janvier 2014. Prochainement, l'inspection débutera pour un certain nombre de propriétés. Les visites des propriétés auront lieu du lundi au samedi entre 8 heures et 21 heures, sauf les jours fériés.

Pour ce faire, un de nos inspecteurs désignés s'identifiera au moyen d'une carte d'identité avec photographie certifiée par la direction de la MRC de Matawinie. Lors de cette visite, l'inspecteur relèvera les caractéristiques physiques de l'immeuble (matériaux intérieurs, extérieurs, dimensions, etc.) Aussi des photographies de l'immeuble seront prises et les caractéristiques de l'emplacement y

seront notées. Une attestation de visite de propriété vous sera demandée. Une inspection de propriété ne prendra que quelques minutes dans la plupart des cas.

En votre absence, un avis sera laissé sur place signalant le passage de l'inspecteur seulement si l'inspecteur désire prendre rendez-vous. Il sera de votre responsabilité de communiquer avec lui au numéro apparaissant sur l'avis.

Le libre accès à votre propriété par le représentant de l'évaluateur est une condition essentielle pour établir sa valeur réelle. Votre collaboration est donc appréciée.

Pour de plus amples informations, vous pourrez communiquer avec le Service d'évaluation au numéro 1 800-264-5441 poste 7040.

Communautaire

OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANTS

Guichetier(e) pour la plage municipale

Description de tâches

- Accueillir les visiteurs
- Percevoir les tarifs de visite
-

Qualifications et exigences de l'emploi

- Être responsable et honnête
- Avoir des aptitudes à travailler avec le public

Durée de l'emploi : Du 23 juin au 12 août 2012
Cet emploi vous intéresse? Envoyer votre curriculum vitae au plus tard le vendredi, 27 avril 2012 Par la poste à l'adresse suivante ou en personne : 500, rue Principale Sainte-Marcelline-de-Kildare J0K 2Y0
Par courriel mmorin@ste-marcelline.com
Par télécopieur à l'attention de madame Mélanie Morin : 450-883-2242

Aide à l'entretien paysager

Sous la responsabilité immédiate du directeur des Travaux publics, l'assistant seconde de façon sécuritaire le directeur dans ses tâches connexes à l'emploi.

Description de tâches

- Entretien l'aménagement des parcs et espaces verts de la ville
- Assister le directeur des travaux publics dans toutes autres tâches connexes.
-

Qualifications et exigences de l'emploi

- Habileté à travailler en équipe
- Avoir une bonne capacité physique
- Avoir un excellent sens de l'initiative et de l'organisation
- Être disponible à travailler à des heures flexibles

Durée de l'emploi : Juin à août 2012 (8 semaines) Nombre d'heures par semaine : 35 heures/semaine

Cet emploi vous intéresse?

Envoyer votre curriculum vitae au plus tard le vendredi, 27 avril 2012 Par la poste à l'adresse suivante ou en personne : 500, rue Principale Sainte-Marcelline-de-Kildare J0K 2Y0
Par courriel mmorin@ste-marcelline.com
Par télécopieur à l'attention de madame Mélanie Morin : 450-883-2242

APPRENDRE, ÉCHANGER, S'AMUSER

LE CLUB DE LECTURE DE SAINTE-MARCELLINE EST NÉ!! « CHOUETTE-JAZETTE »

Avec écrivains québécois
connus invités à l'occasion
ÇA VOUS FAIT ENVIE?

Contactez Nicole Mathieu au 450-883-8782
DÉBUT : Jeudi 12 avril de 14 h à 16 h à la
Salle Municipale de Ste-Marcelline.

LE TOUT GRATUIT

(projet intergénérationnel)

« Du moment qu'on sait qu'on aime ça, on en
parle! »

Nicole Mathieu

FABRIQUE DE

SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE

Garage à louer (en face de l'église) à partir
du 1^{er} juillet 2012.

Pour information, communiquez au
450-883-2345 (Presbytère).

Merci!

Communautaire



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

Veillez noter que l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de Kildare aura lieu le lundi 23 avril prochain à 19:30 heures au Pavillon du Village à 19h30 au 821, avenue du Parc à Sainte-Béatrix.

Bienvenue à tous nos membres !

Assemblée générale jeunesse

Tirage des prix d'encouragement

La Caisse Desjardins de Kildare est heureuse de maintenir la remise de ses prix d'encouragement aux études lors de l'assemblée générale jeunesse qui aura lieu le lundi 4 juin 2012 au Pavillon du Village au 821 avenue du Parc à Sainte-Béatrix à compter de 19h30.

La Caisse maintient la participation des étudiants du niveau secondaire V et post secondaire (universitaire, collégial et professionnel (DEP)). Au niveau du secondaire V, l'étudiant devra être inscrit pour l'obtention d'un diplôme de niveau d'études professionnelles (DEP) ou collégial avec preuve d'inscription.

Nouveauté pour les absents

Prix pour les étudiants inscrits mais absents

Deux prix seront tirés pour les absents se répartissant comme suit :

Un prix de 50 \$ pour les étudiants absents qui se sont inscrits mais ne peuvent être présents pour les niveaux « Secondaire V et professionnel »;

Un prix de 150 \$ pour les étudiants absents qui se sont inscrits mais ne peuvent être présents pour les niveaux « collégial et universitaire ».

Votre présence physique à l'assemblée générale annuelle jeunesse du 4 juin 2012 est obligatoire pour faire partie des tirages qui s'adressent aux étudiants présents. Si l'étudiant qui s'est inscrit, est absent, son nom fera partie d'un tirage spécial pour les absents.

Si vous désirez participer au tirage des prix d'encouragement, vous n'avez qu'à remplir le formulaire d'inscription ci-joint et le retourner au Centre de services Desjardins de votre municipalité.

Bienvenue à tous nos membres « jeunesse » !

Communautaire

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JEUNESSE

RÈGLEMENTS

TIRAGE DES PRIX D'ENCOURAGEMENT AUX ÉTUDES

La Caisse Desjardins de Kildare est heureuse de maintenir le tirage de ses prix d'encouragement aux études.

La Caisse maintient la participation des étudiants du niveau secondaire V et post secondaire (universitaire, collégial et professionnel (DEP)). Au niveau du secondaire V, l'étudiant devra être inscrit pour l'obtention d'un diplôme de niveau d'études professionnelles (DEP) ou collégial avec preuve d'inscription.

Six prix seront alloués pour chacun des niveaux mais un seul par niveau peut être gagné par étudiant, par centre de services.

1. Secondaire V	6 X 100 = 600 \$ 1 par centre
2. Professionnel	6 X 200 = 1 200 \$ 1 par centre
3. Collégial	6 X 300 = 1 800 \$ 1 par centre
4. Universitaire	6 X 600 = 3 600 \$ 1 par centre

Prix pour les étudiants inscrits mais absents
Deux prix seront tirés pour les absents se répartissant comme suit :

Un prix de 50 \$ pour les étudiants absents qui se sont inscrits mais ne peuvent être présents pour les niveaux « Secondaire V et professionnel »;

Un prix de 150 \$ pour les étudiants absents qui se sont inscrits mais ne peuvent être présents pour les niveaux « collégial et universitaire ».

Pour un total de 7 400

Règlements

Si, dans une des catégories, aucun étudiant ne s'est inscrit, le prix sera divisé par tranche de 100 \$ et tiré parmi l'ensemble des jeunes qui se sont inscrits, qui sont présents à l'assemblée et qui n'ont pas gagné de prix lors de la soirée.

Fonctionnement

Chaque participant doit remplir le formulaire d'inscription et le remettre au Centre de services Desjardins de sa municipalité avant le 4 juin 2012 à 15:00 heures. Un participant ne peut soumettre plus d'un bulletin de participation et ne peut gagner plus d'une fois.

Le gagnant ne pourra être éligible au prix qu'une seule fois par niveau.

Conditions

Vous devez être membre de la caisse depuis un an (mois de juin 2011).

Vous devez être aux études à temps plein et au niveau que vous avez inscrit sur votre formulaire d'inscription et non en voie de l'être. Pour les étudiants du secondaire V, vous devrez remettre une copie de votre inscription à un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou au niveau collégial comme preuve d'inscription.

Votre présence physique à l'assemblée générale annuelle jeunesse du 4 juin 2012 est obligatoire pour faire partie des tirages qui s'adressent aux étudiants présents. Si l'étudiant qui s'est inscrit est absent, son nom fera partie d'un tirage spécial pour les absents tel que décrit ci haut.



Communautaire



FORMULAIRE D'INSCRIPTION PRIX D'ENCOURAGEMENT AUX ÉTUDES

Nom : _____

Prénom : _____

Code permanent : _____

Courriel (si disponible) : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Mon centre de service est dans la municipalité de :

et mon folio est : _____

COCHEZ VOTRE NIVEAU DE SCOLARITÉ ACTUEL : (Session hiver 2012)

SECONDAIRE V _____
PROFESSIONNEL (DEP) _____
COLLÉGIAL _____
UNIVERSITAIRE _____

**À retourner à votre centre de services
de votre municipalité**